

LE RÉSEAU I.S.S.T.: SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

S. L'HEUREUX
CHEF DE SERVICE
J.-P. ARSENAULT
BIBLIOTHÉCAIRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MONTREAL, QUÉBEC.

RÉSUMÉ

Le réseau I.S.S.T. regroupe divers centres de documentation intéressés à diffuser l'information en santé et sécurité du travail. Les concepteurs du réseau ont misé sur la création d'une base collective de données utilisant le logiciel ISIS. Cette base est interrogée par des utilisateurs qui ne sont pas spécialisés en bibliothéconomie. Cet article fait état des choix du gestionnaire et des résultats constatés.

ABSTRACT

The I.S.S.T. Network includes documentation Centers interested in disseminating information on occupational safety and health. To succeed in this task, the network designers created a cooperative online system using the ISIS software consulted by non-librarians. This paper outlines choices made by the administrator and the results encountered.

INTRODUCTION

" Qu'est-ce que le réseau I.S.S.T. et en quoi diffère-t-il des autres? " . Voilà à peu de chose près ce à quoi nous allons tenter de répondre.

Notre communication comporte cinq parties: d'abord qu'est-ce que la base de données Information en santé et sécurité du travail et quel est son contenu. Nous tenterons ensuite de retracer son historique, puis nous traiterons du réseau I.S.S.T. et de ses particularités. Jean-Pierre Arsenault vous entretiendra ensuite de l'aspect informatique à la Commission de la santé et de la sécurité du travail et vous fera part finalement de nos projets à court et à moyen termes.

LA BASE DE DONNÉES I.S.S.T.

Il nous faut tout de suite préciser que la base I.S.S.T. est un répertoire bibliographique collectif de documentation québécoise en santé et sécurité du travail.

Quoiqu'il s'agisse d'un répertoire bibliographique, I.S.S.T. demeure une base de données et non exclusivement un " répertoire catalographique " .

En effet l'objectif du Centre de documentation de la C.S.S.T. a été double: répertorier la documentation en santé et sécurité du travail et aussi créer un dépôt d'informations bibliographiques facilement utilisables. Le fichier conventionnel de bibliothèque a donc été rejeté au profit de la conception d'un outil de travail plus efficace. Pour ce faire, on a mis l'accent sur le repérage de l'information en utilisant des points d'accès simples et un vocabulaire normalisé.

Bien que I.S.S.T. demeure un répertoire collectif de centres de documentation, nous avons quand même l'impression de créer un " produit " qui dépasse les intérêts immédiats de nos membres. Pour ce faire des règles d'acquisition et de traitement strictes ont été définies.

Quelques considérations géographiques

Le réseau I.S.S.T. compte 19 localisations réparties à travers le Québec. 13 sont à la C.S.S.T. (à Québec, Montréal et dans les bureaux régionaux), 4 dans les Associations sectorielles paritaires et 2 à l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail. Il s'agit donc des 19 collections de documents répertoriés dans I.S.S.T. Ceci constitue une facette de son originalité: I.S.S.T. est un répertoire de documents disponibles.

Son contenu

Présentement y sont répertoriés nos 500 abonnements de périodiques et nos 27,000 documents (65% provenant de notre Centre). La couverture est presque exclusivement d'ordre scientifique et technique et naturellement son champ d'intérêt couvre la santé et la sécurité du travail.

Nos règles d'acquisition précisent que nous devons inclure en priorité la documentation québécoise et canadienne. Vient, ensuite, avec

certaines restrictions, celle des États-Unis, des pays scandinaves, de la France, du Royaume-Uni et de tout autre pays. Puisque cette documentation est d'abord destinée à notre clientèle nous n'incluons que les documents écrits en français (30%) et en anglais (70%).

C'est ce qui fait que notre base de données est différente de la base C.I.S. du Centre international de sécurité et d'hygiène du travail du Bureau international du travail laquelle est polyglotte (moins de 50% du contenu étant en anglais ou en français). On trouve aussi dans I.S.S.T. de la documentation audiovisuelle, particulièrement en français.

Les documents répertoriés sont des monographies, des rapports, des répertoires statistiques, des tirés-à-part etc. Cependant ne pouvant dépouiller systématiquement nos 500 périodiques nous choisissons les principaux pour inclure leurs articles dans notre base. Nos partenaires participent à cet effort en indexant quelques périodiques spécialisés dans leurs domaines. Notre objectif est de partager nos ressources et de parvenir à un dépouillement le plus complet possible. Grâce à cette coopération 37% de nos 27,000 documents sont des articles de périodique.

Diffusion

I.S.S.T. n'est pas encore diffusée par un serveur commercial. Cependant un projet en ce sens est à l'étude.

On ne saurait toutefois passer sous silence deux autres bases de données que produit le Centre de documentation: il s'agit de la base THES et du Système d'information juridique. Nous y reviendrons lorsque nous parlerons du système informatique de la C.S.S.T.

Pour situer cette base dans son contexte, permettez-moi un rappel historique du projet I.S.S.T.

L'HISTORIQUE DE LA BASE DE DONNÉES I.S.S.T.

Le mandat qui nous fut confié à l'automne 1979 précisait la nécessité de mettre sur pied des services documentaires capables de répondre aux besoins en information scientifique et technique de tous les intervenants auxquels la Loi sur la santé et la sécurité du travail attribuait un rôle.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail

La loi qui fut adoptée en décembre 1979 entra en vigueur en mars 1980. Elle transformait l'ancienne Commission des accidents du travail en lui confiant deux nouveaux mandats, soit la prévention et l'inspection. Ces deux nouvelles dimensions créaient des besoins en terme de documentation. La fonction inspection était auparavant répartie dans quatre ministères différents tandis que la fonction prévention n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Tout était donc à faire en fait de développement de la collection et de moyens de diffusion, de manière à atteindre toutes les personnes appelées à travailler dans ce domaine.

Les intervenants

La Loi sur la santé et la sécurité du travail est une loi ambitieuse, qui prévoit la prise en charge par les employeurs et les travailleurs eux-mêmes, des conditions de santé et de sécurité au travail. De nombreux intervenants sont aussi impliqués dans le processus en tant que personnes ressources. D'abord le personnel de la C.S.S.T., chargé d'application; les équipes de santé au travail faisant partie des Départements de santé communautaire des centres hospitaliers, chargées de la surveillance de la santé dans les établissements; les associations paritaires de prévention dans chacun des secteurs d'activité économique, responsables de la formation et de l'information de leurs membres; les travailleurs et les employeurs eux-mêmes et enfin, le public en général.

Tous ces intervenants ont besoin à des degrés divers d'information scientifique et technique concernant les risques pour la santé et la sécurité dans le milieu de travail, les conséquences de ces risques, les techniques de recherche dans le domaine et les moyens de prévention, afin d'atteindre l'objectif de la loi qui est l'élimination du danger à la source.

Mais tous ces intervenants sont dispersés aux quatre coins du Québec dans 11 bureaux régionaux de la Commission, 32 CH-DSC et 4 associations sectorielles, pour l'instant. Une vingtaine d'associations sectorielles devraient être formées d'ici quelques années.

La situation

Devant ces besoins considérables nous avons deux alternatives: créer un catalogue de bibliothèque conventionnel bien qu'informatisé, en utilisant des vedettes matières ou créer une base de données bibliographiques axée sur les nouvelles tendances des sciences de l'information, utilisant des points d'accès multiples et un vocabulaire normalisé.

Notre clientèle potentielle étant constituée à 90% de non-bibliothécaires, le repérage par de multiples points d'accès et l'utilisation de descripteurs familiers aux spécialistes du domaine nous sont apparus préférables. L'existence du Thésaurus CIS¹ constituait un élément supplémentaire favorisant cette orientation.

Le système informatique

Depuis la régionalisation de la Commission en 1977, l'utilisation d'un terminal à écran cathodique pour consulter les dossiers des accidentés était devenu monnaie courante. On comptait déjà quelques 600 terminaux. Il était donc possible d'envisager la création d'une base de données qui deviendrait accessible aux intervenants de toutes les régions au même titre qu'un autre fichier de la Commission, moyennant une certaine formation.

1- Centre international de sécurité et d'hygiène du travail
Thésaurus CIS, Bureau international du travail, Genève,
1976.

LE RÉSEAU I.S.S.T.

De plus, à cette époque, l'ordinateur n'était pas encore utilisé à son maximum et on nous offrait d'informatiser le nouveau Centre de documentation à condition de ne pas avoir à développer de logiciel.

Le choix du logiciel

Le choix du logiciel ISIS se fit sans trop de problèmes. Ayant vu fonctionner la base de données du Centre de recherches en développement international à Ottawa sur MINISIS et considérant qu'elle répondait à nos besoins, il nous fut facile de remonter au logiciel ISIS qui rencontrait les exigences de notre environnement informatique.

Grâce à ONTERIS, groupe de recherche en éducation du Ministère de l'éducation de l'Ontario, qui utilisait déjà ISIS et à une entente tripartite avec l'Unesco, propriétaire et distributeur du logiciel, nous avons pu recevoir à Toronto la formation nécessaire, au cours de l'été 1980. En janvier 1981, la base de données I.S.S.T. voyait le jour.

LE RÉSEAU I.S.S.T.

Les fournisseurs de données et les utilisateurs

Le Centre de documentation de la C.S.S.T. est à la fois producteur et diffuseur de la base de données I.S.S.T. Il en découle des obligations et quelques fois, des problèmes variés. Il doit coordonner à la fois les activités des fournisseurs de données et celles des simples utilisateurs de la base qui ne sont pas nécessairement fournisseurs. Les exigences des uns et des autres ne coïncident pas toujours et le centre doit concilier les deux sans perdre de vue que son mandat principal consiste à répondre aux besoins d'information documentaire de tout le réseau des intervenants.

Les participants à la base I.S.S.T.

Les participants à la base I.S.S.T. sont au nombre de cinq : 1'I.R.S.S.T. et quatre associations sectorielles qui disposent de centres de documentation dotés de personnel ayant une formation en bibliothéconomie et qui développent des collections spécialisées dans leur domaine d'activité. Leur apport est précieux pour la qualité de la base de données puisqu'il assure la couverture de tous les secteurs de façon exhaustive. Bien sûr, cette qualité ne sera atteinte que lorsque toutes les associations sectorielles paritaires seront en fonction. Nous avons donc potentiellement plus de vingt-cinq fournisseurs de données.

Au départ le réseau des fournisseurs a été conçu comme un réseau centralisé afin d'assurer le contrôle de la qualité. Ainsi, la saisie se fait exclusivement au Centre de documentation de la Commission quoiqu'elle aurait pu être effectuée par chacun des partenaires.

Nous avons établi des règles strictes quant à l'inclusion ou non de certains documents. Des échantillonnages de contrôle de qualité dans la base nous ont prouvé que nos partenaires partagent nos objectifs.

Nous avons fonctionné pendant plusieurs mois avec nos partenaires sur la base d'accords verbaux. Mais il nous est vite apparu que nous devrions systématiser notre mode de fonctionnement, ce qui a été fait au cours de la dernière année.

Des bordereaux ont été mis au point pour faciliter et uniformiser la transmission des données de saisie.

Les procédures de fonctionnement entre les membres du réseau sont désormais consignées dans un manuel. Les règles de catalogage propres à la base et les politiques d'indexation ont été définies et diffusées.

Les partenaires se sont entendus sur des principes généraux et sur des politiques de développement des collections laissant place aux besoins spécifiques de chacun.

Enfin, pour officialiser ce mode de fonctionnement, nous avons mis au point un protocole d'entente établissant les droits et obligations de chacun des fournisseurs.

Toutes ces étapes ont signifié des consultations auprès de nos partenaires et des séances d'information et de formation.

La création de la base de données du thésaurus découle aussi directement des besoins des indexeurs du réseau. Ceux-ci peuvent transmettre des termes candidats et participent au choix des nouveaux descripteurs. Dans certains cas les indexeurs ont contribué à l'amélioration du thésaurus en développant des facettes qui ne répondaient pas à la nature spécialisée de leur documentation. Ce fut le cas du chapitre "Mesures et recherches" développé par les bibliothécaires de l'I.R.S.S.T.

Les obligations du Centre de documentation

Cette expérience illustre bien les aspects positifs du fonctionnement en réseau. Mais ce mode de fonctionnement crée aussi plusieurs obligations et un certain nombre de problèmes pour le Centre de documentation de Montréal qui en assure la coordination.

Le Centre doit faire le marketing de la base de données. Il doit convaincre les participants éventuels qu'il y a avantage à fonctionner en réseau et doit mettre l'accent sur l'aspect coopératif du système. Ceci est d'autant plus facile que le fichier collectif informatisé élimine la nécessité pour les participants de maintenir des fichiers individuels.

Pour garantir l'homogénéité de la base de données et obtenir un fonctionnement harmonieux, le Centre doit assurer la formation des catalogueurs et des indexeurs. Il doit créer des moyens de transmission de l'information pour faire connaître d'une part les nouveautés concernant le système et d'autre part, pour consulter les participants quant à leurs besoins. Il doit prévoir des réunions de travail fréquentes particulièrement avec les indexeurs.

Le Centre doit également fournir le soutien technique nécessaire à la mise sur pied des centres de documentation du réseau, ce qui génère un grand nombre de communications de part et d'autre.

Enfin, le Centre doit faire preuve de souplesse pour tenir compte des besoins de chaque participant tout en assurant la coordination des activités et en imposant des règles strictes de fonctionnement afin d'as-

sur un contrôle adéquat.

Les utilisateurs

En plus des participants à la base I.S.S.T. qui sont des fournisseurs de données et des utilisateurs, nous avons aussi un large public susceptible d'interroger la base de données.

Les utilisateurs actuels sont les 11 directions régionales de la Commission, l'I.R.S.S.T., les équipes de santé au travail des 32 départements de santé communautaire, les 6 associations sectorielles paritaires existantes et un certain nombre d'employeurs qui sont reliés à l'ordinateur de la Commission pour l'échange de données d'indemnisation.

Le Centre de documentation assume auprès des usagers d'I.S.S.T., les responsabilités habituelles d'un diffuseur de base de données, soit la formation, l'information et le marketing.

LA FORMATION À L'INTERROGATION

Depuis deux ans nous avons dispensé environ quarante sessions de formation à plus de deux cent trente participants provenant des régions et organismes énumérés précédemment. Il s'agissait de personnes n'ayant aucune formation préalable à l'interrogation des bases de données bibliographiques. Elles étaient désignées afin d'agir à titre de personne-ressource dans leur milieu de travail. Nous comptons sur elles pour maîtriser l'interrogation dans I.S.S.T., transmettre à d'autres la manière d'interroger ou exécuter pour d'autres leurs recherches.

Notre hypothèse de départ était la suivante: nous traitons avec des spécialistes, connaissant bien le vocabulaire en santé-sécurité et intéressés à devenir des utilisateurs compétents.

Malheureusement, les services et organismes responsables de la désignation des futures personnes ressources ne sont pas toujours conscients des exigences de la tâche. La formation à l'interrogation de nouveaux systèmes est une activité courante à la Commission. Mais les sessions relatives à I.S.S.T. présentent deux particularités qui peuvent dérouter les participants. D'abord la difficulté d'expliquer le thésaurus, le choix du vocabulaire contrôlé, la logique booléenne et les nombreux points d'accès. La deuxième consiste à couvrir en une seule journée (temps normalement alloué pour ce type de formation) une matière aussi abondante.

Les données statistiques disponibles ne sont pas suffisantes pour nous fournir une image exacte des résultats de cette formation. Cependant des statistiques globales d'accès à I.S.S.T. nous permettent de constater une sous-utilisation par nos utilisateurs potentiels. Ces taux de consultation s'expliquent de trois façons:

- 1- Nous avons connu un roulement de personnel important dans tous le réseau des intervenants en santé-sécurité au cours des premières années d'implantation de la loi. Par conséquent la formation devait toujours être reprise;

- 2- pour des raisons que nous n'avons pas encore évaluées, les personnes formées à l'interrogation en région n'ont pas toujours retransmis la formation;
- 3- plusieurs intervenants ont été engagés surtout dans des tâches de planification et de mise en place de nouvelles structures depuis le début. Maintenant qu'ils ont abordé la phase d'application des programmes, nul doute que le besoin de documentation scientifique et technique se fera sentir davantage.

Nous avons donc repris dernièrement une nouvelle ronde de formation à l'intention des Départements de santé communautaire. À la Commission, le cours de formation est offert depuis janvier 1984 à l'ensemble du personnel, par le Service de développement des Ressources humaines. Les sessions sont animées par un bibliothécaire du Centre de documentation. On a dû refuser des participants à chacune des trois sessions annoncées. Grâce à ces cours, nous espérons rejoindre des personnes qui ont besoin de documentation dans leur travail quotidien et qui deviendront des interrogateurs assidus des bases de données du Centre de documentation.

Nous espérons qu'en 1984, nous pourrions bénéficier de statistiques plus complètes sur l'accès à la base de données I.S.S.T. et sur l'impact de notre formation.

En conclusion nous pouvons tracer un double bilan de la situation. Nous pensons avoir rencontré nos objectifs au niveau de la qualité du contenu de la base de données I.S.S.T. et de notre fonctionnement en réseau. L'intérêt manifesté par nos partenaires et le taux de croissance de la base au cours de la dernière année le démontrent largement.

Cependant la demi-réussite quant à l'utilisation du système par les usagers potentiels illustre bien les erreurs à éviter: mal identifier la clientèle cible, ne pas assurer un marketing et une information suivis et donner la formation à un groupe d'usagers qui n'en a pas encore ressenti le besoin.

Cependant, à cette étape, toutes nos énergies étaient consacrées à notre clientèle privilégiée des fournisseurs de données.

À quelques reprises, nous avons songé à nous en tenir à la production des bases de données et à confier à un serveur le soin de la diffusion. Cela permettrait d'élargir l'éventail de nos utilisateurs et de répondre à un besoin exprimé par différents milieux, particulièrement le milieu universitaire et collégial. À court terme cependant et malgré les difficultés, nous estimons que la formation des utilisateurs des bases de données du Centre est fondamentale et doit se poursuivre.

L'ASPECT INFORMATIQUE DE LA C.S.S.T.

La quincaillerie

Avant de parler du progiciel ISIS que nous utilisons, peut-être pouvons-nous dire quelques mots du système informatique de la C.S.S.T.

localisé à Québec.

Ce système se compose tout d'abord de deux ordinateurs I.B.M. 3081 de modèles G et K. Ces deux appareils se partagent le développement et la production. Ils ont une capacité de mémoire centrale de vingt mega-octets, tandis que la mémoire auxiliaire se compose de vingt unités de disque 3380, de cinq unités 3350 et d'une douzaine de lecteurs de ruban.

Pour communiquer avec ses 1,300 périphériques le réseau utilise deux contrôleurs centraux qui eux utilisent un réseau de contrôleurs de type 3274 en région, via des lignes dédiées.

Les logiciels

Au niveau logiciel les communications sont régies par VTAM et NETMON, deux logiciels de communication et de contrôle de réseau.

ISIS est exécuté sous C.I.C.S. (Customer Information Control System) qui lui-même est exécuté sous MVS-XA (système d'exploitation). Le fonctionnement adéquat d'ISIS dépend de la compatibilité des composantes du système (quincaillerie et logiciels). Il est arrivé assez fréquemment qu'un simple changement d'unité de disque ou de version de système d'exploitation bouleverse l'exécution des travaux quotidiens du progiciel ISIS.

Une bonne communication entre les utilisateurs locaux et l'équipe de développement et d'entretien informatique s'avère essentielle. Cependant le progiciel ISIS étant non-conventionnel pour les informaticiens habitués aux produits I.B.M., nous aurions pu rencontrer plus de problèmes que nous n'en n'avons éprouvés en réalité. Il nous faut remercier monsieur G. Del Bigio, Chef Adjoint, Division de la bibliothèque de l'UNESCO des archives et des services documentaires et son équipe, qui nous ont donné un "service après vente" fort apprécié.

Le logiciel ISIS

La version 3.2 d'ISIS ou Integrated Scientific Information System a été installé à la C.S.S.T. fin 1980 grâce à la collaboration du groupe ONTERIS lui-même utilisateur du progiciel.

Comme son nom l'indique, ISIS est un système intégré de base de données qui permet au non-initié de l'informatique de gérer facilement son système. Sur la fiche technique ci-jointe vous pouvez constater certaines limitations imposées par le progiciel. Lorsque l'information était disponible nous avons ajouté la modification apportée par la version 4.4. De ces modifications soulignons surtout le nombre d'enregistrements par base de données et la taille de ceux-ci qui ont été considérablement augmentés. Il existe présentement deux modules qui permettent les opérations de saisie et de recherche. Cependant la version 4.4 que nous sommes en train d'installer, ne possède qu'une seule transaction permettant, par exemple, aux opérateurs autorisés, la modification de données en cours de recherche.

La structure de ce progiciel permet au non-initié de gérer et définir facilement sa base de données. Cette définition est enregistrée dans un

LE RÉSEAU I.S.S.T.

fichier appelé F.D.T. (Field Definition Table) où le documentaliste inscrit les paramètres de la base de données. Vous trouverez ci-joint un extrait du F.D.T. de la base de données I.S.S.T. Un autre fichier le F.S.T. (Field Select Table) contient les méthodes d'extraction et les tris.

Outre ces deux fichiers soulignons qu'il en existe plusieurs autres dont le fichier maître, le fichier inversé (comprenant le fichier d'index) et le fichier des transactions.

Règle générale, la recherche est exécutée en direct et les opérations de mise à jour, en différé. Nous utilisons le module de saisie en direct mais ne faisons que deux mises à jour par semaine.

Il existe aussi un module de recherche en différé (batch retrieval) qui nous sert à produire soit des listes de gestion, soit des bibliographies.

Les autres systèmes du Centre de documentation

Nous ne saurions passer sous silence deux autres systèmes développés par notre Centre bien qu'à eux seuls ils pourraient faire l'objet d'une communication. La base THES et le système BIJ (Banque d'information juridique) sont diffusés à tous les utilisateurs du réseau I.S.S.T.

La base de données THES

La base de données THES est en fait la version informatique du Thésaurus C.S.S.T. Nous avons choisi d'utiliser le logiciel ISIS pour créer le thésaurus normalisant le vocabulaire servant à l'indexation des documents repertoriés dans la base I.S.S.T. La version 3.2 ne possédant pas de module de gestion de thésaurus et devant l'urgence d'avoir un outil facile de mise à jour diffusable sur le réseau, nous avons décidé de créer ce thésaurus sous forme de base de données. D'ailleurs un extrait du F.D.T. se trouve en annexe.

La base THES sert aussi à la validation automatisée de l'indexation de I.S.S.T. Ce thésaurus qui a pour ancêtre le Thésaurus CIS possède plus de 13,000 descripteurs et expressions rejetées. Notons aussi que le Thésaurus C.S.S.T. est imprimé sur imprimante au laser via le module de photocomposition d'ISIS.

Le système BIJ

Le système des Banques d'information juridique contient le texte intégral des lois et règlements administrés par la C.S.S.T. de même que des références à la jurisprudence émise par diverses autorités en santé et sécurité du travail.

Les BIJ utilisent le progiciel STAIRS pour le repérage et ATMS pour la saisie. Ce système n'étant pas intégré, cela crée divers problèmes de gestion et d'utilisation que nous ne traiterons pas ici. Cependant, les intéressés trouveront en annexe un diagramme de fonctionnement.

LES DÉVELOPPEMENTS FUTUR

À court et à moyen termes les développements futurs comprennent l'im-

LE RÉSEAU I.S.S.T.

plantation de la version 4.4 du progiciel ISIS, l'automatisation des acquisitions de notre Centre et l'utilisation de la micro-informatique.

La version 4.4 d'ISIS

Fin 1984 nous comptons avoir terminé l'implantation de la version 4.4 d'ISIS. Le passage de 3.2 à 4.4 permettra de résoudre certains problèmes que nous avons rencontrés tels la longueur des points d'accès qui passe de 30 à 256 caractères, la conversion des fichiers ISAM à VSAM, le nombre d'enregistrements maximal par base de données passant de 100,000 à 16,000,000, et la limite du nombre d'enregistrements repérables simultanément qui est éliminée.

À ces considérations s'ajoutent les capacités nouvelles du programme qui valent la peine à elles seules de changer de version: deux types de modification globale, un éditeur "full screen editor", la gestion améliorée du dictionnaire, une transaction unique, de nouveaux opérateurs logiques de recherche, la sécurité accrue des données, la possibilité de créer des enregistrements dits "virtuels", l'amélioration considérable du "Print formatting language", la possibilité de créer des routines internes de type conditionnel (if...then) pour la validation ou la création d'enregistrements et finalement la création d'un module d'acquisition dont on peut varier les paramètres.

Ces nombreuses possibilités nous permettront sans doute de faciliter et d'améliorer notre gestion de la base de données et d'offrir des services encore plus adaptés aux besoins de nos partenaires.

L'automatisation des acquisitions

La possibilité d'automatiser nos procédures d'acquisition via ISIS a été un autre facteur influençant notre décision de changer de version. Notre Centre ayant un volume d'acquisition de monographies et de périodiques dépassant 4,000 par année et afin d'améliorer notre performance et d'augmenter l'information de gestion sur ce système, l'automatisation nous est apparue comme la solution.

ISIS nous permettra d'intégrer encore plus nos opérations et rééquilibrera certaines tâches de la "chaîne documentaire" du Centre. L'information trouvée et saisie aux acquisitions servira désormais de pré-catalogage et de pré-saisie. Ces opérations seront implantées, dans un premier temps, à notre Centre de documentation et à l'I.R.S.S.T. Cependant son utilisation par nos partenaires pourrait être envisagée sans mettre en cause la conception du réseau centralisé ayant à sa base le contrôle de la qualité.

À moyen terme, le Centre de documentation espère faire l'acquisition de ressources en micro-informatique pour le traitement local des prêts entre bibliothèques et pour l'exploration des possibilités de "down loading" d'information scientifique et technique en santé et sécurité du travail provenant de banques consentantes. Cette information épurée et remise en forme pourrait être incluse dans notre base de données ou faire l'objet de fichiers locaux pour consultation restreinte.

Rappelons en terminant, que nous accueillerons parmi nos partenaires,

LE RÉSEAU I.S.S.T.

fournisseurs de données, quatre ou cinq nouvelles associations sectorielles au cours des prochains mois.

Enfin, tel que mentionné plus tôt, nous accentuerons nos efforts de formation auprès des utilisateurs potentiels des bases de données du Centre de documentation.